

# Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°68 - Janvier 2016



[www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)



IMAGE - SON  
ELECTROMENAGER

**3, Rue Victor Hugo - 76200 DIEPPE**  
**02 35 82 88 52**  
[www.proxiconfort-dieppe.fr](http://www.proxiconfort-dieppe.fr)



## A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de passer un encart publicitaire dans notre journal.

Si vous êtes intéressés, les renseignements sont disponibles sur simple demande en mairie.

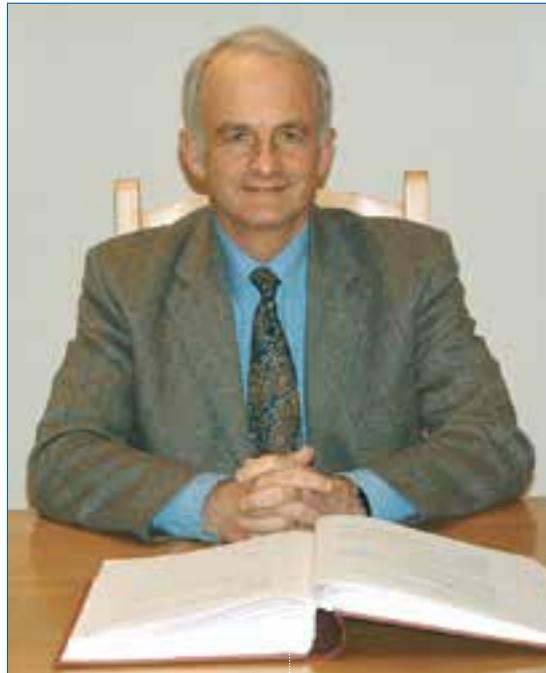


Agence de Dieppe  
Chemin des Launay  
76880 Arques-la-Bataille  
Tél. 02 35 04 84 84  
E-mail : [seine-maritime-nord@eurovia.com](mailto:seine-maritime-nord@eurovia.com)

## *Nous ouvrons la voie aux idées neuves*

*L'agence de Dieppe conçoit,  
construit et entretient vos routes,  
au service des collectivités  
et des particuliers*

# L'éditorial de Gill Géryl



## « Garder le cap contre vents et marées »

Une citation plus que jamais d'actualité pour les collectivités locales en ce début 2016 !

Incertitudes dues au contexte international et national difficile, réforme territoriale, baisse des dotations de l'Etat dans le cadre de la réduction du déficit public... A Martin-Eglise, la contribution au remboursement de la dette nationale sera de l'ordre de 140 000 € entre 2014 et 2017, soit 7% du budget de fonctionnement... Parallèlement, la réforme du temps scolaire induit le doublement du coût des activités périscolaires (35 000 € au lieu de 17 500 €) et la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux va coûter 100 000 € sur cinq ans.

Heureusement, pour notre commune, la perte des recettes de l'Etat est partiellement amortie par la dynamique des bases fiscales (constructions de logements et de bâtiments professionnels sur les zones d'activités) et par nos retours d'investissements (recettes locatives des locaux d'activité notamment sur la Place Mayenne).

Pour faire face à la situation, le Conseil Municipal «serre les boulons» en fonctionnement pour pouvoir conserver, sans hausse de fiscalité, le même niveau de service à la population et de soutien à la vie associative. Pour autant, il n'y a pas de miracles. Ainsi, nous avons trouvé juste de doubler la participation (symbolique) des familles concernées par le périscolaire (12 € par trimestre au lieu des 6 € appliqués depuis 10 ans, soit 1 € pour une heure et demie d'activité revenant à 51 €).

Dans le domaine des investissements, nous aurions pu différer à nouveau l'important chantier d'effacement des réseaux de la Grande rue des Salines à Etran. Il en a été autrement. Au-delà de son intérêt technique et environnemental, cet investissement, dont le maître d'ouvrage est le

Syndicat Départemental d'Electrification qui prend en charge 50% de la dépense, réalisé sans accroissement de la dette communale, participe au soutien de l'économie locale et de l'emploi. N'oublions pas que les collectivités réalisent près de 70 % de l'investissement public.

Dans le même esprit, nous avons saisi l'opportunité de financements importants accordés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Département de la Seine-Maritime aux opérations de lutte contre les ruissellements et de préservation des zones humides et des milieux aquatiques pour entreprendre, en 2016, la restauration ou la création de mares sur Thibermont et la valorisation de la prairie humide communale route d'Arques.

Nous pourrons aussi engager un nouveau programme d'amélioration de voiries et trottoirs en 2016 même si, à ce niveau, nous resterons limités par le manque de concours financiers.

Chacun d'entre nous doit avoir conscience que le patrimoine économique et le potentiel constitué à Martin-Eglise pendant ce que j'appelle «nos trente glorieuses» ne nous exonérera pas d'efforts et que l'heure est plus que jamais aux économies, à la rationalisation des dépenses de nos collectivités, aux regroupements et aux mutualisations. C'est ce que je me suis employé à faire en militant pour le regroupement des 4 syndicats de bassins versants et de rivières existants en une seule structure, ce qui est effectif depuis le 1er janvier.

Je vous souhaite une agréable lecture de cette 68ème «Lettre Municipale» et, avec toute l'équipe de rédaction, nous vous adressons nos meilleurs voeux pour cette année 2016.

Gill Géryl  
Maire de Martin-Eglise

# SOMMAIRE

Éditorial	page 3
État-civil	page 4
Page pratique	page 5
Calendrier des manifestations	page 6
Informations communales	page 7
Développement durable	page 9
Expositions	page 11
Écoles	page 12
Travaux	page 16
Plan local d'urbanisme	page 18
Vie communale	page 19
Associations	page 27



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

[www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

## ÉTAT-CIVIL

DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2015

### Naissances :

Léa CRESCENT	le 20 juin
Victoire LIGNY	le 22 juin
Noé BAÏET	le 30 juin
Killian PIDOU PADÉ	le 20 juillet
Léna QUESNEL	le 10 août
Lola BOUCHARIN	le 28 août
Léa MORIN ROUSSEL	le 11 septembre
Margaux REDON	le 7 octobre
Deaclan SÉRAFFIN	le 29 octobre
Appoline LEDOUX	le 5 novembre
Marceau BUTELET	le 1 <sup>er</sup> décembre
Lauréna ROLLAND	le 1 <sup>er</sup> décembre
Anaé MORILLON LAVIEC	le 5 décembre
Madeleine DOUTÉ LEFÈVRE	le 12 décembre
Wendy BOUTIGNY	le 14 décembre

### Mariages :

Laure HEDOUIN et Aurélien MARTEL	le 4 juillet
Laura CHIGNARD et Jérôme RATEL	le 26 septembre
Nelly BÉNÉVILLE et Sébastien ROGER	le 10 octobre
Sandrine BOULARD et Elvis TOUROUL	le 24 décembre

### Décès :

Paul SPECHT	le 28 juillet
Jean ANDRÉ	le 29 juillet
Michel VRAND	le 7 août
Raymond BELLANGER	le 20 octobre
Jean-Marc GODET	le 23 novembre
Jacqueline DERNY	le 29 décembre

# PAGE PRATIQUE

## LES HORAIRES DE LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi	8h30 à 12h30	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après-midi

Site Internet de la commune : [www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)



## COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES



### Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris

Le lundi matin. Mardi matin uniquement les lendemains de jour férié.

### Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune

Un lundi sur deux selon le calendrier suivant :

(calendrier disponible sur le site Internet du SMOMRE : <http://smomre.fr>)  
11 et 25 janvier, 8 et 22 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril, 2, 17 et 30 mai, 13 et 27 juin 2016.

**Nous vous rappelons qu'il ne faut pas mettre les emballages à recycler dans des sacs en plastique mais il faut les déposer directement dans le container.**

## CONTACTS DES ÉLU(E)S ET DES SERVICES PAR MESSAGERIE

Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez dorénavant contacter directement vos élu(e)s ou les services de la mairie par messagerie :

**Gill Geryl, maire**  
[gill.geryl@mairie-martin-eglise.com](mailto:gill.geryl@mairie-martin-eglise.com)

**Alain Maratrat, 1<sup>er</sup> adjoint au maire**  
[a.maratrat@mairie-martin-eglise.com](mailto:a.maratrat@mairie-martin-eglise.com)

**Véronique Mpandou, 2<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'urbanisme et de la communication**  
[v.mpandou@mairie-martin-eglise.com](mailto:v.mpandou@mairie-martin-eglise.com)

**Marie-Claude Laurent, 3<sup>ème</sup> adjointe en charge du CCAS**  
[ml.laurent@mairie-martin-eglise.com](mailto:ml.laurent@mairie-martin-eglise.com)

**Françoise Demonchy, 4<sup>ème</sup> adjointe en charge du tourisme et du développement durable**  
[f.demonchy@mairie-martin-eglise.com](mailto:f.demonchy@mairie-martin-eglise.com)

**Bertrand Crémét, 5<sup>ème</sup> adjoint en charge des travaux publics**  
[v.cremet@mairie-martin-eglise.com](mailto:v.cremet@mairie-martin-eglise.com)

**Christel Petit, secrétaire générale**  
[christel.petit@mairie-martin-eglise.com](mailto:christel.petit@mairie-martin-eglise.com)

## RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

**Ouverture du mardi au samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 19h30.  
Ouverture ponctuelle le dimanche.  
Fermeture le lundi.**

## HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables 8h à 12h et 14h30 à 20h

Samedi 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et Jours fériés 10h à 12h

Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu (SMOMRE) a mis en place un site Internet qui diffuse des informations concernant les déchets. Le lien est le suivant : <http://smomre.fr/>



**Alain Thierry, directeur technique**  
[alain.thierry@mairie-martin-eglise.com](mailto:alain.thierry@mairie-martin-eglise.com)

**Véronique Dufeuille, chargée de l'urbanisme**  
[v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com](mailto:v.dufeuille@mairie-martin-eglise.com)

**Bruno Scrève, policier municipal**  
[bruno.screve@mairie-martin-eglise.com](mailto:bruno.screve@mairie-martin-eglise.com)

## SERVICES DÉPANNAGE DE VEOLIA, ERDF ET GRDF

En cas de nécessité, vous pouvez contacter ces services aux numéros suivants :

**VEOLIA : 09 69 39 56 34**

**ERDF : 09 72 67 50 76**

**GRDF : 08 00 47 33 33**

# MANIFESTATIONS

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

<b>Dimanche 3 janvier 2016</b>	<b>Loto judo</b>
<b>Mardi 5 janvier 2016</b>	<b>Voeux du maire</b>
<b>Mardi 12 janvier 2016</b>	<b>Galette des rois Club 2000</b>
<b>Vendredi 22 janvier 2016</b>	<b>Accueil des nouveaux habitants</b>
<b>Samedi 6 février 2016</b>	<b>Soirée judo</b>
<b>Dimanche 14 février 2016</b>	<b>Loto anciens combattants</b>
<b>Samedi 27 février 2016</b>	<b>Repas country ALC</b>
<b>Dimanche 28 février 2016</b>	<b>Loto Club 2000</b>
<b>Samedi 5 et Dimanche 6 mars 2016</b>	<b>Puces couturières Martin-Eglise Animation</b>
<b>Dimanche 13 mars 2016</b>	<b>Repas des anciens</b>
<b>Samedi 19 et Dimanche 20 mars 2016</b>	<b>Foire aux livres tennis</b>
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016</b>	<b>Rallye ALC</b>
<b>Jeudi 5 mai 2016</b>	<b>Loto ALC</b>
<b>Dimanche 8 mai 2016</b>	<b>Concours tarot Club 2000</b>
<b>Samedi 14, Dimanche 15 et Lundi 16 mai 2016</b>	<b>Foire à tout Martin-Eglise Animation</b>
<b>Vendredi 20 mai 2016</b>	<b>Représentation théâtre Club 2000</b>
<b>Samedi 21 mai 2016</b>	<b>Soirée dansante Club 2000</b>
<b>Dimanche 22 mai 2016</b>	<b>Fête du pain Martin-Eglise Animation</b>
<b>Vendredi 27 mai 2016</b>	<b>Représentation théâtre ALC</b>
<b>Samedi 28 mai 2016</b>	<b>Country ALC</b>
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016</b>	<b>École des champions</b>
<b>Vendredi 10, Samedi 11 et Dimanche 12 juin 2016</b>	<b>Spectacles danse Club 2000</b>
<b>Mardi 14 juin 2016</b>	<b>Fête des écoles</b>
<b>Vendredi 24 juin 2016</b>	<b>Concert Club 2000</b>
<b>Samedi 25 et Dimanche 26 juin 2016</b>	<b>Fête de la musique</b>

# INFORMATIONS COMMUNALES

## CAMPAGNE 2016 DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

Une nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode aura lieu début d'année 2016 pour les personnes habitant dans un rayon de 10 km autour de la centrale nucléaire de Penly. Les comprimés seront à retirer en pharmacie à partir de février sur présentation du bon de retrait qui sera adressé par courrier à votre domicile.

**alerte nucléaire  
je sais quoi faire !**

**Vous entendez  
le signal d'alerte de la sirène,  
vous recevez une alerte  
sur votre téléphone**

### **6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR**

**1**

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment



**2**

Je me tiens informé(e)



**3**

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



**4**

Je limite mes communications téléphoniques



**5**

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction



**6**

Je me prépare à une éventuelle évacuation



55 081 317 RCS Paris - Réalisation LJ Communication - AFF GEN 2016

[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits



# INFORMATIONS COMMUNALES

## RÉCEPTION TNT

Suite aux problèmes de réception de la TNT par le réseau hertzien distribué par le câble communal, il a été décidé de doubler le système par une réception satellite plus stable.

Pour accéder aux nouveaux canaux, il faut lancer une nouvelle recherche sur la TV ou l'adaptateur TNT. Les chaînes sont disponibles à partir du canal 101 (pour TF1), 102 (pour France 2), etc.

**Attention :** A partir du 5 avril prochain, la télévision numérique terrestre passe à la haute définition (HD) sur tout le territoire français. Pour continuer à recevoir la TNT, vous devez vérifier la compatibilité HD de votre équipement.

Comment vérifier :

- ou bien le logo TNT HD est inscrit sur votre équipement
- ou bien vous visualisez le logo HD en haut de l'écran TV à côté du nom de la chaîne (TF1, France 2, M6, ARTE, etc.).

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à prévoir. Sans cet équipement, la réception des chaînes TV ne sera plus possible après le 5 avril 2016.

Pour plus d'informations : 0970 818 818 - Site Internet : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vous rappelle que vous pouvez bénéficier de certains services au sein de la commune.

### Hospitalisation :

Vous êtes hospitalisé.

Pour prétendre à une aide à domicile à votre sortie, vous devez solliciter un rendez-vous avec l'assistante sociale avant votre sortie.

### Portage de repas :

C'est un service de livraison à domicile mis en place par la commune et qui peut être ponctuel (en cas de maladie, impossibilité momentanée de préparer les repas...)

### Télé-alarme :

Vous êtes seul(e) à votre domicile. N'hésitez pas à prendre la télé-assistance qui garantit votre sécurité et rassure vos proches.

**Le Centre communal d'action sociale est à votre disposition. Pour tous renseignements,appelez le 02 35 04 41 18 pour prendre rendez-vous ou laisser un message. La personne concernée vous contactera.**

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## JARDIN PARTAGÉ PLACE MAYENNE

Un espace dédié aux échanges intergénérationnels et aux amateurs de plantes aromatiques a été créé par la commission Développement Durable au printemps dernier. Il s'adresse à tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un petit jardin «chez soi».

La seule condition pour pouvoir profiter de cet espace convivial est de demander la clé à la mairie et bien sûr, de participer à son entretien. Un réservoir d'eau de pluie a été installé pour l'arrosage des plantes qui sont d'ailleurs déjà nombreuses à profiter de l'endroit.

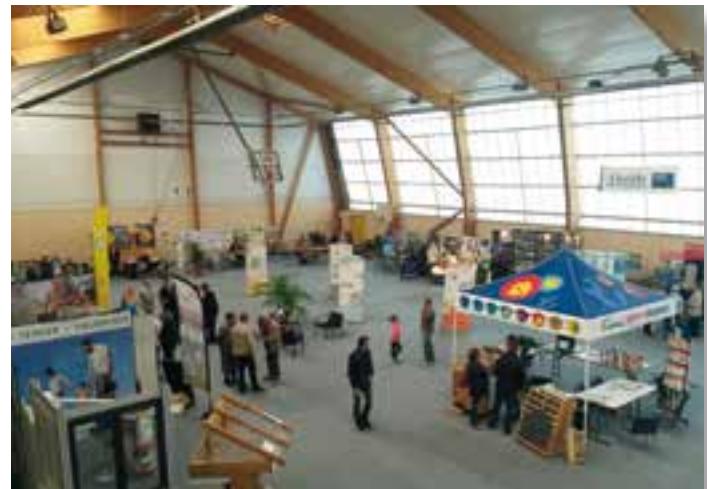
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les élues Françoise Demonchy ou Joëlle Cheminel.

## SALON DE L'ÉNERGIE À MARTIN-ÉGLISE

Les samedi 10 et dimanche 11 octobre 2015, la commune a accueilli le salon de l'énergie dans la salle Patrick Depailler. Un week-end de conseils avant de se lancer dans la rénovation énergétique.

350 visiteurs sur les deux jours. Une quinzaine d'exposants, artisans et animations diverses dont le stand «Espace Info Energie» de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise.

Suite à un sondage sur le salon, nous savons que les exposants ont été très satisfaits de leur week-end, les visiteurs étant pour la plupart motivés par un projet de rénovation.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## PARTICIPATION DE MARTIN- EGLISE AU COLLOQUE DES PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À ROUEN

Mardi 3 novembre, Françoise Demonchy, adjointe en charge du développement durable, a participé en tant qu'intervenante au colloque des pratiques du développement durable à l'hôtel de région de Rouen. Le but était de convaincre les maires des autres communes de Normandie présents des avantages et économies que Martin-Eglise a réalisé en supprimant l'éclairage public une partie de la nuit.

Colloque très enrichissant où chaque commune volontaire a pu faire part de son expérience dans les divers domaines des pratiques du développement durable et d'échanges de bons procédés pour, ensemble, faire profiter des bonnes pratiques de chacun en la matière.



# EXPOSITIONS

Au cours du deuxième semestre 2015, la commune a accueilli de nombreux artistes.

## CHAPELLE D'ETRAN



Exposition de peinture  
Sabine Perrin de Rocquigny :  
Du samedi 22 août  
au dimanche 30 août 2015



Exposition de dentelles  
de Nicole Meslin  
et d'enluminures  
de Huguette Philippot :  
Du samedi 12 septembre au  
dimanche 20 septembre 2015



Exposition «De l'objectif à la toile» de  
Julie Cacheux, photographe animalier,  
Patrice Massias, photographe et  
Bruno Screve, peintre  
Les samedi 19 décembre et dimanche  
20 décembre 2015



## SALLE SULLY

Exposition de peinture  
des auditeurs de JJ. Charles  
Les samedi 5 décembre  
et dimanche 6 décembre 2015



# ÉCOLES

## RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Cette rentrée scolaire 2015-2016 a connu un changement à l'école élémentaire Le Vallon avec le départ à la retraite de Mme Laurent. La classe de CM2 est maintenant dirigée par deux enseignantes en alternance toutes les trois semaines.

L'effectif est de 99 élèves répartis dans 4 classes :

- 23 CP
- 15 CE1 et 11 CE2
- 14 CE2 et 12 CM1
- 9 CM1 et 15 CM2



## PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTES

Deux professeurs des écoles ont rejoint l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Le Vallon. Elles sont toutes deux originaires de la ville du Havre :

- M<sup>me</sup> Virginie Hardy, 25 ans, Master 2 d'enseignement, enseigne depuis 1 an et demi
- M<sup>me</sup> Marine Caviglioli, 25 ans, Master 1 en alternance 3 semaines à l'école puis en étude pour le Master 2

Nous leur souhaitons la bienvenue dans la commune.



# ÉCOLES

## ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES GARDERIE

Depuis la rentrée, Charlène Clapisson, nouvelle animatrice péri-scolaire, s'occupe de la garderie à l'école élémentaire de 15h45 à 18h30.



## PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ

L'exercice annuel PPMS organisé par la préfecture pour les établissements scolaires publics ou privés a eu lieu le 15 octobre 2015. Il avait pour but de préparer les personnels, les enseignants et les élèves à assurer leur protection lors d'un accident technologique ou d'une catastrophe naturelle en appliquant les consignes de sécurité définies par les autorités.

L'exercice portait sur un accident de transport de matière dangereuse à proximité de l'établissement scolaire.

L'alerte a été reçue par M. le maire qui a délégué à M. Bertrand Crémel, adjoint correspondant défense, la gestion de l'exercice depuis la mairie et les appels vers nos deux écoles pour déclencher la mise en place du PPMS.

Mmes Laurent et Corroyer, élues communales, étaient observatrices à la maternelle et Mme Demonchy à l'école élémentaire.

Les élèves et le personnel ont été confinés dans la salle d'activités pour l'école maternelle et à la cantine pour l'école élémentaire. Une démonstration de calfeutrage des portes et fenêtres a été réalisée par les enseignants.

37 élèves et 6 adultes à la maternelle et 36 élèves et 8 adultes à l'école élémentaire ont participé à l'exercice.

Nos remerciements à tous.



# ÉCOLES

## REPAS DE NOËL DES ÉCOLES

Le 17 décembre, les enfants ont pu déguster le repas gastronomique préparé par notre cuisinière communale, Nathalie Godet. Un vrai repas de fêtes préparé tout spécialement pour eux et qui a été très apprécié par tous !



# ÉCOLES

## NOËL DES ÉCOLES

Par une belle matinée de décembre, les parents et grands-parents sont venus nombreux à la salle des fêtes.

Les enfants de l'école élémentaire ont proposé des chants et des scènettes préparés en classe avec Régis Delcroix, professeur de musique, sous l'oeil attentif du père Noël.

Après le spectacle, des livres et friandises ont été distribué autour du sapin par le père Noël et les élus.

La cinquantaine d'enfants de l'école maternelle a attendu le père Noël dès 15 heures le vendredi 18 décembre.

Celui-ci est apparu sous les yeux écarquillés des petits. A tour de rôle, ils lui ont apporté un dessin puis lui ont chanté des comptines de Noël. Un moment très chaleureux.

Avant de recevoir leurs cadeaux, ils ont embrassé la barbe blanche mais pour certains, cela a occasionné quelques larmes bien vite séchées.

A partir de 15h30, les familles ont pu partager une boisson chaude ou un jus de fruit et prendre une photo de leur enfant.



École primaire



École maternelle

## NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE, DE LA GARDERIE ET DU PÉRI-SCOLAIRE

En raison d'une augmentation importante des dépenses pour la commune, nous sommes contraints d'augmenter les tarifs de la cantine, de la garderie et des activités péri-scolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Tarifs cantine

Le tarif du repas de cantine sera de 3 € par repas avec une réduction de 50 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant déjeunant au restaurant scolaire de la commune (maternelle et/ou élémentaire).

### Tarifs de la garderie

Le coût de la garderie le matin, le mercredi midi et à partir de 17 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi sera fonction du revenu imposable :

Revenu imposable	Participation pour 1 enfant
0 à 600 €	0,60 €/heure
600 à 1 600 €	0,80 €/heure
1 600 à 2 600 €	1,00 €/heure
> à 2 600 €	1,20 €/heure

soit 20 centimes d'augmentation par rapport aux tarifs pratiqués jusqu'alors.

**Attention : De 18 h à 18h30, il vous sera facturé une heure supplémentaire (toute heure commencée est due).**

### Tarifs des activités péri-scolaires

Le coût des activités périscolaires sera de 12 €\*par trimestre (soit 1 € la séance), par activité : garderie de 15h30 à 17 h, théâtre, ludisport, éducation à l'environnement, aide aux devoirs, danse et judo pour l'école élémentaire.

Pour la maternelle, baby gym et danse.

\* Le tarif de 6 € pratiqué jusqu'à présent avait été mis en place en 2004 avec les premières activités périscolaires et n'avait jamais été actualisé.

Pour ce qui concerne l'activité «multisports» organisée les lundi et vendredi, nous fonctionnons avec une convention USEP. Pour l'année scolaire en cours, les licences seront prises en charge par la commune. A la rentrée 2016, il vous sera demandé de régler vous-mêmes la licence si votre enfant s'inscrit dans cette activité.

# TRAVAUX

## TRAVAUX RÉALISÉS ET PRÉVUS

### Travaux réalisés en 2015 :

- Aménagement des noues et des entrées existantes résidence Les coteaux de Palcheul (Photo 1)
- Aménagement et réfection du parking du stade (tout venant)
- Réfection du parking des jardins communaux (tout venant) (Photo 2)
- Réfection du parking 1ère partie de la salle des fêtes (sable jaune et ciment)
- Réfection de la voirie route de la Forêt (bicouche) (Photo 3)
- Réfection des trottoirs rue Henri IV, du carrefour de la route de la Forêt au panneau d'entrée de la commune. Travaux en commun avec le direction des routes pour éliminer les flaques d'eau (enrobé)
- Réfection du trottoir Grande Rue des Salines, face au clos Robinson à Etran (enrobé) (Photo 4)
- Aménagement de deux portions de trottoir chemin des Meuniers (enrobé)
- Aménagement de l'entrée du cimetière (enrobé) et de la sente rejoignant la RD1 (herbe) après suppression des haies vétustes (Photos 5 et 6)
- Réfection des trottoirs résidence de l'Epinette, tranche 1 (enrobé)



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

# TRAVAUX

## Travaux différés :

- Voirie résidence La Rivière (bande de coulis)
- Rue de l'Ancien Port, entre l'impasse de l'Ancien Port et l'établissement Leloup (étude en cours pour l'aménagement de trottoir/parkings et réfections)

## Travaux prévus :

- Rue des Faux Saulniers (bicouche)
- Résidence Le Village (bicouche)
- Cité Lebon, partie haute (bicouche)
- Rue du Mont de l'Epinette (bicouche) jusqu'à l'entrée du parking du cimetière
- Parking du cimetière (réfection bicouche) devant les bacs à déchets
- Trottoirs de la résidence de l'Epinette, tranche 2 (enrobé)
- Chemin des Bertignés (étude en cours pour une solution d'aménagement global)

## Travaux divers :

- Agrandissement du garage aux ateliers municipaux (création d'un auvent)
- Suppression du lierre sur le mur du cimetière
- Etude d'aménagement paysager allée des Stades, pose d'équipements, modification de l'emplacement des containers
- Patrimoine communal : réfection et entretien de l'harmonium de l'église



Photo 7

## Enfouissement des réseaux Grande Rue des Salines à Etran : (Photo 7)

Les travaux sont en cours et réalisés par l'entreprise Cegelec pour une durée d'environ 3 mois. La circulation sera alternée par tronçon durant cette période.

La base de vie est située dans la prairie au rond-point des Saules. Le dépôt de matériaux occupe une partie du parking des jardins communaux.

L'éclairage public sera plus économique en technique Led.

Ces travaux marquent la fin de l'enfouissement des réseaux sur la totalité de la commune. Ils sont financés par le Syndicat Départemental d'Électricité 76 et la commune.

# PLAN LOCAL D'URBANISME

La commission Urbanisme en charge du plan local d'urbanisme s'est réunie au mois d'octobre et au mois de décembre 2015 pour travailler sur :

## LE RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Il s'agit d'une carte de la commune divisant son territoire en plusieurs zones :

- les zones urbaines, dites «zones U» : ce sont «les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter»
- les zones à urbaniser, dites «zones AU» : ce sont les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation». On distingue deux types de zones AU :
- les secteurs urbanisables immédiatement en raison de la présence «de voies publiques et de réseaux d'eau, d'électricité et, le cas échéant d'assainissement existant à la périphérie immédiate d'une zone AU» et ayant «la capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone» ; cette zone est généralement nommée «1AU» ;
- si cette capacité est insuffisante, l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification ou une révision du PLU ; on nomme généralement cette zone «2AU» ;
- les zones agricoles, dites «zones A» : il s'agit des «secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles» . C'est un régime strict et surveillé où seules les constructions ou installations nécessaires aux équipements collectifs ou aux services publics - dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière - et à l'exploitation agricole sont autorisées.
- les zones naturelles et forestières, dites «zones N» : ce sont les «secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels».

Le plan de zonage délimite également des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés (par exemple pour la construction future d'équipements publics).

## LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Les orientations d'aménagement et de programmation exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.

Elles doivent être établies dans le respect des orientations générales définies dans le projet d'aménagement et de développement durables. Il s'agit d'un document qui peut être écrit ou graphique, voire les deux, et qui peut prendre la forme d'un schéma d'aménagement. Il peut également comporter des éléments concernant le traitement des espaces publics et de la voirie sur le ou les secteurs considérés.

Dans notre commune, chaque zone à urbaniser AU fera ainsi l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation relatives aux accès et voiries, aux liaisons douces à maintenir ou à créer, au traitement paysager et au traitement du bâti.

# VIE COMMUNALE

## CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des voeux s'est déroulée le mardi 4 janvier à la salle des fêtes.

C'est d'abord le premier adjoint, Alain Maratrat, qui a retracé les réalisations effectuées en 2015, remercié l'ensemble du personnel communal pour son implication et présenté les voeux du conseil municipal au maire M. Gill Geryl.

Après avoir à son tour présenté ses voeux aux habitants et aux personnalités présentes, M. le maire a rappelé les événements tragiques liés aux attentats de l'année 2015. Il a évoqué la situation économique du pays et le chômage grandissant tout en indiquant que le taux de la région dieppoise reste inférieur à la moyenne nationale. Il a détaillé les projets communaux pour l'année 2016, comme le chantier d'effacement des réseaux de la Grande Rue des Salines à Etran mais également le projet d'aménagement paysager de la voie d'accès au stade et à la salle des fêtes, des aménagements de sécurité routière à Thibermont et la poursuite des travaux d'amélioration de la voirie. La place Mayenne, qui accueille déjà plusieurs commerces de proximité, verra l'installation d'une kinésithérapeute et un second cabinet médical va s'ouvrir à côté de la pharmacie à Etran au printemps.

Il a enfin remercié les associations sportives et culturelles de la commune pour leur dynamisme.



## PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2015

- Information que les puces des bacs à déchets sont actives depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Ce système permettra de savoir combien de fois chaque foyer a besoin de faire collecter ses ordures ménagères. Ce dispositif n'aura aucune incidence sur la taxe des ménages.
- Pour la rentrée scolaire, décision de renouveler les contrats des personnels affectés dans les écoles, du contrat d'avenir «animation».
- Décision de recruter un contrat aidé en remplacement de l'animatrice périscolaire «garderie» à l'école le Vallon.
- Décision de reconduire l'accompagnement technique pour la cantine avec le Centre de Formation et d'Expertise Culinaire pour l'année scolaire 2015/2016.
- Décision de retenir le bureau d'études Performance Programme pour réaliser le diagnostic accessibilité sur les 11 bâtiments communaux.

Montant de l'offre : 7 635,24 €.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

- Information que la société Dieppe Distribution (Leclerc) cessera d'exploiter définitivement le local de la supérette place Mayenne le 30 septembre 2015. Une étude de reprise est en cours.
- Information que Mme Marie Le Vern, jusqu'alors députée suppléante, est devenue députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription de la Seine-Maritime depuis le 28 août.
- Dans le cadre de la concertation initiale relative à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, décision de soutenir le projet d'une fusion des six établissements publics de coopération intercommunale suivants : CA de la Région Dieppoise, CC du Petit Caux, CC de Monts et Vallées, CC de Saâne et Vienne, CC des Trois Rivières et CC de Varenne et Scie. Ce périmètre est le plus pertinent et répond à l'ensemble des objectifs définis dans la loi.

- Décision de nommer M. Alain Maratrat représentant de la commune de Martin-Eglise à la Commission Locale des Transferts de Charges de Dieppe-Maritime.
- Validation des statuts et du périmètre arrêté par le Préfet dans le cadre de la fusion des bassins versants du grand Arques (SIRCA, SIBEL, SIBV Béthune et SIBV Varenne).
- Décision de déposer le projet d'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) pour approbation auprès des services de la Préfecture pour un montant total de 95 085 € HT réparti sur six ans.
- Décision de créer les grades d'adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> classe et d'agent spécialisé des écoles maternelles 2<sup>ème</sup> classe, à la suite de l'avancement de grade de certains agents de la commune.
- Information que la troupe de théâtre «les Dix-Huit Pattes» a souhaité quitter l'association Club 2000 et être rattachée à l'association Loisirs et Culture.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015

- Information que les travaux d'effacement des réseaux basse tension Grande Rue des Salines à Etran débuteront début novembre 2015 pour la partie basse de la Cavée de Thibermont. La deuxième partie s'effectuera à compter du 14 décembre 2015 et la dernière partie à compter du 4 janvier 2016.
- Information de la fermeture définitive de la jardinerie O Jardin-Delbard au 31 octobre 2015. Un projet de reprise a été déposé mais refusé par le tribunal de commerce.
- Information qu'une modélisation informatique des ruissellements dans le vallon urbain du Val de Grèges a été réalisée afin de caractériser l'aléa ruissellement (hauteur et vitesse des écoulements) en état actuel et en état aménagé pour une crue centennale. Le but recherché est de faire modifier le plan de prévention des risques inondations (PPRI) et de savoir si les services de l'Etat accepteraient le projet d'implantation d'un groupe scolaire élémentaire/maternelle en lieu et place de l'actuel groupe scolaire le Vallon.
- Information qu'un projet sur le terrain des Bois de Palcheul est en cours de montage.

# VIE COMMUNALE

- Dans le cadre de la loi NOTRe, décision de refuser le schéma présenté par le Préfet et de soutenir le projet d'une fusion des six établissements publics de coopération intercommunale suivants : CA de la Région Dieppoise, CC du Petit Caux, CC de Monts et Vallées, CC de Saône et Vienne, CC des Trois Rivières et CC de Varenne et Scie.
- Renouvellement pour un an de la convention sports canins pour un loyer de 191,38 €/an.
- Mise à disposition précaire pour un an des prairies communales Budoux à Mme Joëlle Bouley pour un montant de 818,77 €/an.
- Décision d'apporter une aide spécifique de 500 € pour l'année scolaire 2015/2016 au Centre Educatif Nantais pour sportifs de haut niveau à Mlle Chloé Vain, martinaise, jeune espoir national en aviron.
- Approbation des nouveaux tarifs de location des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Validation de la modification du nom de la résidence initialement dénommée «Les Ormes» à Thibermont qui s'appellera dorénavant «La Clé des Champs». La voirie d'accès sera dénommée «Impasse de l'Ivraie».
- Information de l'élection de Mme Annie Boudet, maire de Saint-Aubin-le-Cauf, à la présidence du Syndicat de la basse vallée de la Varenne.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2015

- Information que l'entreprise Davigel a été reprise par le groupe Brakes.
- Lecture d'un courrier de la Préfecture concernant les directives «Inondation TRI de Dieppe» (Territoire à Risque Important d'Inondation). Un premier travail de cartographie de la directive inondation a permis de réaliser les cartes des zones inondables pour les aléas débordement et ruissellement et des zones de submersion marine pour 4 scénarios : fréquent, moyen, moyen avec prise en compte du changement climatique et extrême). Les enjeux potentiellement impactés ont été également cartographiés.
- Bilan des travaux effectués sur la commune.

- Validation des demandes de subvention auprès du Département et de l'Agence de l'Eau pour le projet d'aménagement et de valorisation de la prairie humide. Le montant global (juin 2015) est estimé à 122 489 €.
- Approbation du bilan de clôture présenté par la SEMAD dans le cadre du mandat relatif aux travaux de désenclavement du groupe scolaire Le Vallon et de création d'un parking.
- Approbation du bilan de clôture présenté par la SEMAD dans le cadre du mandat relatif à la réalisation du programme d'aménagements publics de la place Mayenne
- Approbation des nouveaux tarifs des activités périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Approbation des nouveaux tarifs de garderie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Décision de porter la participation de la mise à disposition de la salle des fêtes par l'association «Les Galoches» le lundi soir à 700 €/an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Décision de créer un poste de cuisinière dans la commune.
- Décision de stagiairiser un agent communal à la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Approbation des nouveaux tarifs de cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Approbation des nouveaux tarifs du droit de chasse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Décision d'autoriser le stationnement d'un foodtruck le lundi soir place Mayenne en contrepartie d'un droit de stationnement de 5 €.
- Approbation des nouveaux tarifs des concessions de cimetière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# VIE COMMUNALE

## CHLOÉ VAIN, UNE MARTINAISE CHAMPIONNE DE FRANCE JUNIORS D'AVIRON

Après avoir été sacrée championne de France junior en couple à Libourne, Chloé Vain, habitante de la commune et jeune rameuse du club nautique de Dieppe, a intégré l'équipe de France A junior pour participer au championnat du monde d'aviron au Brésil.

Chloé a également rejoint le pôle France Aviron à Nantes afin d'y poursuivre ses études.



## PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Pour la première fois, le tour de France est passé au cœur de notre commune le jeudi 9 juillet 2015. C'est sous un soleil radieux que les habitants de Martin-Eglise et des alentours sont venus nombreux pour assister au passage tout d'abord de la caravane publicitaire aux alentours de 12h30. Il a fallu patienter jusqu'à 14h15 pour voir les cyclistes traverser à vive allure notre commune. Nous espérons que le tour repassera bientôt dans notre commune.

## PORTE OUVERTES À L'ÉGLISE SAINT-MARTIN ET DÉCOUVERTE DES PRAIRIES BUDOUX



La manifestation «A la découverte des églises de nos villages» animée par l'office de tourisme de Dieppe-Maritime a permis l'ouverture au public de notre église le dimanche 23 août 2015.

Une quarantaine de personnes sont venues visiter ce patrimoine culturel et découvrir les personnages historiques parfois méconnus de notre village, au cours d'une visite guidée par M. André Désaubry.

Les espaces naturels de la commune ont également été mis en avant avec le projet de valorisation naturelle d'une parcelle dans les prairies Budoux pour préserver la faune et de la flore.

# VIE COMMUNALE

## COMMÉMORATIONS DU 19 AOÛT 1942

Sur invitation des maires des communes de Sainte-Marguerite-sur-Mer et de Varengeville-sur-Mer ainsi que des anciens combattants, la commune a participé aux cérémonies commémorant le 73ème anniversaire du débarquement du 19 août 1942 :

- à la stèle de la plage et place du 4ème commando à Sainte-Marguerite-sur-Mer
- au blockhaus de Varengeville-sur-Mer.

Elle a également participé à l'opération «Une rose, un soldat» au cimetière canadien des Vertus.

Le devoir de mémoire se perpétue.



## 34<sup>ÈME</sup> FOIRE À TOUT ET MARCHÉ FERMIER

Dimanche 13 septembre, une petite centaine d'exposants s'étaient installés dès 6 heures du matin dans les rues du village et la place Mayenne. Malheureusement, la pluie s'est invitée dès 11 heures et n'a pas cessé de tomber jusqu'en début d'après-midi. La très grande majorité des exposants a remballé, on pouvait néanmoins trouver encore quelques courageux en fin d'après-midi rue Abbé Malais. Les visiteurs du matin ont pu aussi acheter le traditionnel pain cuit au feu de bois ou de la brioche. Malgré la pluie, la vente de pain a duré toute la journée.



## EXERCICE CNPE PENLY

• L'exercice national au Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Penly a eu lieu le 13 octobre 2015. Il s'agissait d'un exercice d'état-major (sans la participation de la population)

- s'appuyant sur la simulation d'un incident de cinétique rapide en conditions météorologiques réelles.

Il permet de tester l'efficacité des procédures d'alerte, l'activation du plan particulier d'intervention en phase réflexe et virtuellement, la mise en œuvre des protections de la population.

La commune étant située dans le rayon des 10 km autour du site de Penly, nous avons décidé de participer en partie à l'exercice pour tester la mise en place de notre plan communal de sauvegarde (PCS).

Le message de la préfecture a été reçu par M. le maire en réunion à Dieppe-Maritime à 10h30. Il a délégué le déclenchement et la mise en place du PCS à M. Bertrand Crémét, adjoint. Seuls, les appels

vers les élus et les services techniques ont été testés, sans les faire se déplacer à la mairie. Nos deux écoles ont été informées de l'exercice en cours.

Nous avons pu constater qu'il faut environ 1 heure entre la réception du message d'alerte et le dernier appel d'un membre du conseil municipal par une seule personne dans des conditions normales de téléphonie non saturée.

Le but était également de connaître si et en combien de temps les personnes contactées pouvaient se rendre disponibles et venir rejoindre la cellule de crise à la mairie. Le délai va de quelques minutes à quelques heures suivant le lieu de travail de chacun(e).

# VIE COMMUNALE

## GRAND RAID DE LA RÉUNION OU «DIAGONALE DES FOUS»

Membre du personnel communal des services techniques, Jean-Paul Villain est un accroc de la course à pied et il s'était lancé un défi : participer au grand raid de La Réunion en octobre 2015. Il nous livre ci-dessous son ressenti :

*« Course mythique, longue de 164 kilomètres et 9 920 mètres de dénivelé positif cumulé. Une traversée de l'île de La Réunion qui fait de cette course une des plus dure au monde. »*

*« Un rêve devenu réalité. Je me suis lancé dans l'aventure pour réussir ce défi et pouvoir dire «J'ai survécu» (slogan des participants l'ayant terminée). »*

*« Départ ce jeudi 22 octobre à 22 heures de Saint-Pierre de La Réunion dans une ambiance de folie, ambiance qui demeurera sur tout le parcours avec du monde partout pour encourager et des bénévoles pour motiver. »*

*« J'ai partagé cette course avec un ami et nous avons rallié l'arrivée le samedi 24 octobre à 19 heures après une course d'une durée de 44h57mn et un classement de 511<sup>ème</sup> sur 1 742 arrivants (2 400 au départ). »*

*« Heureux d'avoir terminé, sans grosses blessures, avec des souvenirs pleins la tête. A refaire !!! »*

*Jean-Paul Villain*



## CONCERT DE CORY SEZNEC

Multi-instrumentaliste (guitare, banjo, harmonica et cordes variées), interprète et compositeur franco-américain, Cory Seznec était en concert à la salle des fêtes le mardi 27 octobre 2015 à 20 heures.

Avec ses trois complices à l'harmonica, à la contrebasse et aux percussions, il a régale le public avec ses chansons, mélange de country, de folk et de musique africaine.

## REMISE DES MÉDAILLES

Le vendredi 27 novembre 2015 à la salle des fêtes a eu lieu une remise de médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 3 élus martinais et 3 agents communaux. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des 2 conseillers départementaux de Dieppe 2 : Mme Blandine Lefebvre et M. Jean Christophe Lemaire.

Il est à noter que cette médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus et des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements.

### Agents communaux récompensés :

Mme Christel Petit et M. Eric Pouchoux ont reçu la médaille vermeil pour avoir passé 30 ans de services dans une collectivité territoriale.

Mme Nadine Ferment a reçu la médaille argent pour avoir passé 20 ans de services dans une collectivité territoriale (Photo 1).

### Elus récompensés :

Mme Françoise Demonchy et M. Gill Geryl ont reçu la médaille vermeil pour avoir passé plus de 30 ans au sein du conseil municipal.

Mme Véronique Mpandou a reçu la médaille argent pour avoir passé plus de 20 ans au sein du conseil municipal (Photo 2).



# VIE COMMUNALE

## GOÛTER DES AÎNÉS

L'après-midi du samedi 19 décembre, 150 personnes ont profité du goûter de Noël offert par la commune aux aînés du village à la salle des fêtes.

Gill Geryl, maire, a salué la présence des deux doyens du jour : Mme Marcelle Prouin, 94 ans et M. Fernand Clément, 90 ans.

Artistes Promotions a animé ce goûter avec un spectacle retraçant les années 70.

Une surprise a été offerte par le Club des blés d'or qui a interprété un hymne à la retraite sur l'air de «Nini peau d'chien».

Après ce moment partagé très convivial, les personnes présentes se sont vu remettre leur colis.



# VIE COMMUNALE

## MARCHÉ DE NOËL

Nos commerçants se sont associés au marché de Noël qui a eu lieu le samedi 12 décembre, place Mayenne. Les visiteurs pouvaient également découvrir de nombreux produits artisanaux et faire leur achat pour les fêtes.

Le père Noël était présent, accompagné par Saint Nicolas et ils ont distribué des confiseries aux enfants. Un lâcher de ballon a eu lieu dans l'après-midi.



## NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Le vendredi 18 décembre, le personnel communal en activité ou en retraite accompagné des conjoints et des enfants a répondu à l'invitation de Gill Geryl et du conseil municipal salle Sully.

Après la visite du père Noël qui a distribué des cadeaux aux petits et aux grands, tout le monde a partagé un moment festif autour d'un cocktail dînatoire.



## RANDONNÉE DU 27 DÉCEMBRE

Trente-cinq marcheurs, coureurs à pied et vététistes ont participé à la traditionnelle sortie communale le dimanche 27 décembre pour s'oxygénérer pendant la période des fêtes de fin d'année.



# ASSOCIATIONS

## LOISIRS ET CULTURE

L'association Loisirs et Culture regroupe plusieurs sections :

- la poterie enfants
- le dessin
- la taille de pierre
- la country
- le judo
- la musculation
- la cuisine
- le théâtre
- la gymnastique
- la randonnée



La section judo, avec 82 licenciés, s'est particulièrement distinguée au cours de la saison 2014-2015 avec l'obtention du diplôme de brevet d'état de judo pour Thibaut Petit et trois nouvelles ceintures noires : Hugues Auvray, Marc Delannoy et Luce Lepaul.

**Découvrez nos sections sur notre site internet :**  
<http://alc-martineglise.fr/>

## ANCIENS COMBATTANTS

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre a commencé par une messe célébrée par l'abbé Geoffroy de la Tousche à l'église Saint-Martin, suivie par la manifestation au monument aux morts.

Les enfants de l'école élémentaire ont entonné la Marseillaise pour clôturer la cérémonie. Les personnes présentes se sont rendues à la salle Sully pour le verre de l'amitié.



### HOMMAGE DU 5 DÉCEMBRE

Après l'assemblée générale de l'association, la cérémonie au monument aux morts a eu lieu à 11h30 en hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



### AU REVOIR

La section des anciens combattants a été endeuillée par la disparition de deux de ses adhérents :

M. Raymond Bellanger et Mme Janine Degremont.

Tous les membres de la section, très touchés par ces décès, adressent toute leur sympathie et leurs sincères condoléances à leurs familles.



M. RAYMOND BELLANGER



MME JANINE DEGREMONT

# ASSOCIATIONS

## CLUB DES BLÉS D'OR

Le club a repris ses activités le 1<sup>er</sup> septembre avec les repas d'hiver en octobre et novembre et le repas de Noël en décembre.

Les pré-retraités et retraités sont cordialement invités à venir nous rejoindre chaque mardi de 14h à 18h salle Yvonne de Rocquigny, rue des Anciens Moulins, pour les jeux de cartes et de sociétés. Le meilleur accueil leur sera réservé.



Vous trouverez ci-joint le calendrier des réunions et manifestations pour l'année 2016.

### CALENDRIERS DES RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS 2016 DU CLUB DES BLÉS D'OR

<b>5 Janvier</b> : Reprise du Club	<b>17 Mai</b> : Loto du Club
<b>12 Janvier</b> : Assemblée Générale	<b>7 Juin</b> : Reprise du Club
<b>19 Janvier</b> : Repas mensuel Galettes des Rois	<b>21 Juin</b> : Loto du Club
<b>2 Février</b> : Loto du Club	<b>14 Juillet</b> : Super Loto
<b>9 Février</b> : Repas mensuel	<b>6 Septembre</b> : Reprise du Club
<b>1<sup>er</sup> Mars</b> : Crêpes	<b>13 Septembre</b> : Loto du Club
<b>22 Mars</b> : Repas mensuel	<b>11 Octobre</b> : Repas mensuel
<b>5 Avril</b> : Loto du Club	<b>6 Novembre</b> : Super Loto
<b>26 Avril</b> : Repas mensuel	<b>22 Novembre</b> : Repas mensuel
<b>8 Mai</b> : Restaurant (sous réserve)	<b>13 Décembre</b> : Repas de Noël

# ASSOCIATIONS

## ARCHE DE NOÉ

Le cirque, magie et rêve au sol, en équilibre, en jonglerie ou au trapèze...



Plusieurs actions depuis juillet 2015 : stage à Martin-Eglise, portes ouvertes à notre école de cirque, rentrée associative, forum des associations sur Dieppe, ateliers périscolaires à Meulers et animation à la MJC de Dieppe.

### STAGE À MARTIN- EGLISE

Durant la dernière semaine d'août, s'est déroulé le traditionnel stage d'avant rentrée scolaire. Sur 5 jours, de 10h à 16h, apprentissage ou perfectionnement (pour les plus anciens) des arts du cirque. Le stage s'est terminé par une représentation en fin d'après-midi du vendredi, en présence des parents et de la famille et amis.

Bonheur des enfants d'avoir montré leurs acquis et satisfaction des parents de voir évoluer leurs enfants avec plaisir sur fil, sur boule, sur trapèze ou en acrobatie au sol.



### PORTE OUVERTES

Le dimanche 13 septembre, nous avons ouvert notre école de cirque pour assurer de la communication sur l'historique de l'association, ses différentes actions et ses projets. Des ateliers ouverts de découverte étaient mis en place auxquels pouvaient participer toutes celles et ceux qui nous rendaient visite.

### RENTRÉE SCOLAIRE

Comme chaque année, la reprise des cours a eu lieu mi-septembre le mercredi 16 septembre avec des anciens et quelques nouveaux dans le groupe des 5 à 7 ans.

Avant Noël, une enveloppe avec friandises et 1 billet de cinéma a été remise à tous les élèves des cours hebdomadaires.

### FORUM DES ASSOCIATIONS DU 20 SEPTEMBRE 2015

Ce forum organisé par la Ville de Dieppe s'est déroulé sur les pelouses de la plage de Dieppe. Plusieurs chapiteaux y étaient installés avec de nombreux stands pour les nombreuses associations participantes. Ce fut une journée bien remplie avec la présence permanente de jeunes et ados, voire adultes, venant s'essayer à la pratique.

### ATELIERS PÉRISCOLAIRES

L'Arche de Noé a été sollicité pour mettre en place dès début septembre des ateliers périscolaires sur Meulers dans le cadre du dispositif d'aménagement du temps scolaire. Ces ateliers se termineront en juin avec un spectacle probablement sous chapiteau.

### ANIMATION DE NOËL DU 23 DÉCEMBRE

A la MJC de Dieppe, un spectacle a été produit par l'Arche de Noé pour les enfants habitués à la fréquenter et leurs parents. Enorme succès tant les enfants et parents ont participé et applaudi ce spectacle sur un thème de «clownerie».



Deuxième semestre difficile compte tenu du comportement d'un assistant éducatif. Grâce au soutien de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Seine-Maritime, l'année 2015 s'annonce plus sereine.

### LE FUTUR

Développer l'ouverture de l'Arche de Noé sur l'extérieur, en somme montrer qu'elle est la plus ancienne école de cirque de Seine-Maritime (30 ans cette année) et promouvoir son histoire et ses actions vers tous les publics depuis sa création.

Actions qui sont : les cours hebdomadaires et stages, les ateliers de découverte, les projets d'école les projets spécifiques, les animations diverses... pour tous types de public.

**Pour tout renseignement : 02 35 04 47 77  
[www.archedenoe-cirque.fr](http://www.archedenoe-cirque.fr)**

# ASSOCIATIONS

## CLUB 2000

Comme chaque année, la période de juillet à décembre est une période peu chargée en activités et manifestations avec les vacances scolaires d'été durant lesquelles Club 2000 n'intervient pas. Nous restons sur le succès du spectacle de danse de fin Juin «Alice au pays des merveilles».



Depuis début septembre, Club 2000 a préparé et assuré la rentrée associative, le loto du 11 novembre, l'assemblée générale, le Noël des enfants et des réflexions sur le futur.

### RENTRÉE ASSOCIATIVE

Après envoi des courriers de rentrée aux adhérents de l'année précédente, les inscriptions se sont déroulées durant septembre et octobre. Comme chaque année, un fort renouvellement d'adhérents mais également des non-réinscriptions et de nouveaux adhérents plus nombreux que les années antérieures. Par ailleurs, Club 2000 continue de proposer des ateliers danse dans le cadre des ateliers périscolaires à Martin-Eglise sur toute la semaine.

### LOTO DU 11 NOVEMBRE

Ce loto fut une réussite par rapport aux lotos précédents. Les lots proposés étaient probablement d'une des raisons avec entre autres parmi les gros lots : 1 téléviseur 123 cm, 2 places tout compris dans le restaurant gastronomique labellisé de l'auberge du Clos Normand, 1 frigo-congélateur, 1 robot de cuisine... Le loto bons d'achats a aussi eu un grand succès.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 DÉCEMBRE

Manifestation traditionnelle et obligatoire pour toute association. Cette AG s'est déroulée en présence de Gill Geryl, maire. Les documents habituels ont été présentés. L'action menée a été approuvée à l'unanimité. Le tiers des membres du conseil d'administration a été renouvelé, conformément aux statuts de Club 2000, avec cette année deux nouveaux administrateurs.



Au premier rang : Christian Obry, Elisabeth Bergounioux  
Au second rang : Béatrice Devacht, Marie-Thérèse Obry, Nicole Bourdon  
Absentes : Véronique Barré et Agnès Rade

### NOËL DES ENFANTS

Comme les années précédentes, un petit paquet avec des friandises et une place de cinéma a été remise à chaque enfant. Nous tenons formellement à maintenir cette action qui rentre parfaitement dans l'esprit de convivialité de Club 2000.

### RÉFLEXIONS SUR LE FUTUR

Au-delà des réflexions sur les prochaines manifestations, dont la galette des rois (elle aussi totalement dans l'esprit de convivialité que nous défendons), c'est déjà le spectacle de danse de juin prochain qui prend du temps principalement à Hélène le professeur : choix du thème, costumes, décors... pour essayer de faire différemment et mieux que les années précédentes.

Un petit coup d'oeil en arrière sur les spectacles de danse



Rappelons que la galette des rois est organisée conjointement par Club 2000 et l'Arche de Noé.

Malgré des étapes qui peuvent être difficiles, ce début d'année est l'occasion de présenter nos vœux à toutes celles et tous ceux qui contribuent à la dynamique de Club 2000.

Participer, innover, continuer à aller de l'avant, c'est faire vivre Club 2000.

# ASSOCIATIONS

## LES SALTIMBANQUES DE L'IMPOSSIBLE

### VACANCES D'ÉTÉ

#### En juillet :

- Trois semaines de stage sous chapiteau à La Varenne
- Une semaine à la ferme européenne des enfants à Grancourt (ainsi qu'aux vacances de la Toussaint)
- Deux semaines pour le comité d'entreprise de la SNCF au Bec-Hellouin
- Une semaine pour l'ALSH d'Envermeu
- Une semaine au centre de loisirs «1, 2, 3, soleil» de la Barre en Ouche

#### En août :

- Quatre semaines au centre d'éducation fermé de Doudeville
- Deux semaines au Bec Hellouin

#### De septembre à décembre :

- Reprise des activités habituelles : école de cirque du mercredi, SESSAD, parcours éducatif péri-scolaire, centre des Fontaines

Reprise également des stages dans les écoles ou les collèges : école de Quincampoix, IDEFHI de Canteleu, école de Betteville, école La Providence Nazareth à Eu, CRED collège Françoise Dolto à Sotteville

### SPECTACLES :

- Je(u) pour la fête Saint-Siméon à Sotteville
- Ateliers d'initiation pour Sotteville et la mairie de Fréneuse
- Animation de rue à Bracquemont
- Arbres de Noël pour l'entreprise Eurovia et la mairie de Glicourt
- Sculpture sur ballons pour l'IMS de Bolbec et la mairie de Saint-Pierre-le-Viger
- Spectacle aérien (tissu) dans la piscine pour l'inauguration du centre aquatique du Tréport
- Initiation jonglerie et monocycle pour le service Jeunesse de la mairie de Dieppe





[www.martineglise.fr](http://www.martineglise.fr)